



DÉCISION N° 2024-051

Services Techniques
Urbanisme

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES ACTEE RÉNOVATION DU COMPLEXE SPORTIF

Le Maire de Villiers-sur-Orge,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-014 du 10 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire certaines attributions visées à l'article L.2122-22 du CGCT ;

VU la loi du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

VU l'arrêté du 10 mars 2019 portant validation du programme ACTEE, et l'arrêté du 4 mai 2020 portant création et reconduction de programmes dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

VU le décret n° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire

CONSIDÉRANT l'engagement de la municipalité en faveur de la transition écologique, de la sobriété, de l'efficacité énergétique ;

CONSIDÉRANT la volonté de la commune de réaliser des travaux de rénovation du gymnase et ses vestiaires;

CONSIDÉRANT que la réhabilitation du gymnase et ses vestiaires avec une extension d'une salle spécialisée type DOJO pour un coût estimé de 4 013 312 € HT toutes dépenses confondues;

DÉCIDE

Article 1 :

DE VALIDER l'intérêt de candidater à l'AAP Chêne 4 du programme ACTEE +, et le montage et le dépôt du dossier porté par la collectivité ;

Article 2 :

D'AUTORISER le Maire à signer toutes pièces ou documents afférents à la présente décision ;

Article 3 :

D'AUTORISER le Maire à engager les dépenses liées aux actions portées par les membres du groupement dans le cadre de la candidature à l'AAP Chêne 4 ;

Article 4 :

PRÉCISE que les recettes correspondantes seront inscrites aux budgets de

La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à madame la préfète de l'Essonne, et au président de l'ACTEE.

Fait à Villiers-sur-Orge, le 11/09/2024

Le Maire, Gilles Fraysse.

